



Rapport moral
Année universitaire 2013 – 2014

présenté à l'Assemblée générale
du mardi 2 septembre 2014

Table des matières

Le mot du Président	3
Vie de l'association	5
1. Adhérents	5
2. Conseil d'Administration	5
3. Congrès 2013	5
4. Journée d'information	6
5. Bibcamp 2014	6
6. Congrès 2014	6
Activité du CA en 2013-2014	7
1. Réunions du Conseil d'Administration	7
2. Auditions et prises de position	7
3. Lobbying et influence	8
4. Partenariats	9
Commissions permanentes	11
1. Recherche et documentation (responsable : Th. Fournier).	11
2. Pédagogie et documentation (Responsable : S. Deville).	13
3. Évolution des métiers (Responsable : F. Truffert).	14
4. Pilotage et évaluation (responsable : M. Marcil).	16
5. Signalement et système d'information (Responsable : G. Miura).	18
Interassociation et coopération internationale	21
1. IABD	21
2. IFLA / CFIBD	21
3. LIBER	21

Le mot du Président



Web de données, gestion des données de la recherche, text and data mining (TDM), métriques alternatives (altmetrics) : les bibliothèques sont au coeur des mutations actuelles de l'IST, et des promesses qu'elles portent d'une meilleure compétitivité pour notre recherche, et plus largement pour notre économie. Pourtant, les bibliothèques ont rarement été aussi peu présentes dans le discours politique. Face à cette cécité, l'Assemblée générale de notre association a fait le choix, sur proposition du CA, d'une stratégie de moyen terme : le choix d'une stratégie d'influence. Au-delà de la mise en oeuvre d'une communication plus offensive, il s'agit de faire en sorte de ne plus être oubliés dans les politiques publiques, et de peser dans les débats qui nous concernent.

Par nature, une telle stratégie prend du temps (et réclame des moyens). Mais l'on a pu dès cette année mesurer déjà les premiers effets de la voie choisie : sans quémander, l'ADBU a été spontanément sollicitée, que ce soit dans le cadre de la mission pédagogie conduite par Claude Bertrand, dans celui des travaux du CSPLA sur le TDM, ou encore par le Comité STRANES. Les autres acteurs de l'ESR, services universitaires de pédagogie (SUP), enseignants-chercheurs, collègues des TICE, entendent à nouveau la voix de l'ADBU, lisent ses prises de position, et proposent au CA des partenariats, des collaborations. Ces indices sont encourageants. Ils confirment le CA dans la voie choisie par l'association, celle aussi d'une professionnalisation de notre action à travers le recrutement d'un précieux permanent, et motivent les administrateurs de l'ADBU pour en faire à terme un interlocuteur incontournable des politiques publiques de l'ESR.

Si les nouvelles problématiques de l'IST sont extrêmement porteuses, si elles permettent, de plus en plus, et tous les acteurs s'en réjouissent, des rapprochements nombreux et fructueux avec nos collègues des organismes de recherche, elles ne constituent pas loin s'en faut les seuls axes de travail du CA : connexes, il y a d'abord les questions juridiques posées par les évolutions en cours, l'impact de ces évolutions sur nos organisations de travail et le nécessaire développement des compétences professionnelles qu'elles appellent. L'on ne saurait mieux dire que le numérique est une question transversale, qui ne se réduit pas à ses aspects techniques. Le CA de l'ADBU a beaucoup investi cette année sur le front de l'évolution du droit de l'information et de la propriété intellectuelle, et intensifiera encore l'an prochain son action dans ce domaine : les principaux blocages autour du numérique sont en effet aujourd'hui moins techniques que juridiques, et il faut espérer que le récent changement d'interlocuteurs ministériels sur ces questions augure de collaborations plus productives.

Restent les évolutions professionnelles à programmer et soutenir pour nous permettre d'être, dans nos structures, et tous agents confondus, à la hauteur de nos ambitions : le CA de l'ADBU formulera en ce sens des propositions fortes en 2014-2015.

Il y aurait encore beaucoup à dire pour rendre compte de l'action du CA au cours de l'année écoulée : refonte de l'ESGBU, pour laquelle nos propositions auront été décisives ; infléchissements nets du projet SGBM de l'ABES, même s'il reste encore à faire avant que les contours de cet ambitieux chantier ne se dessinent plus nettement, et nous y travaillerons encore ; nous avons continué aussi à développer et marteler, avec un certain succès, nos positions concernant le rôle de la documentation dans la pédagogie universitaire. Le présent rapport moral traduit mieux que je ne pourrais le faire en quelques lignes l'importance du travail accompli.

Ce travail doit énormément, il faut le souligner, à l'investissement discret mais résolu des dizaines de collègues membres des cinq Commissions permanentes de notre association. Sans eux, sans leur travail, les positions du CA manqueraient singulièrement de substance et d'acuité, et je tiens ici à les remercier très chaleureusement pour leur engagement.

L'action du Conseil d'Administration ne serait rien non plus sans le soutien massif de vous tous à notre association : soutien financier, qui nous permet aujourd'hui une précieuse indépendance de fonctionnement, et la politique ambitieuse pour laquelle le CA a été mandaté ; soutien en termes d'adhésions, avec un accroissement, cette année encore (+12%), du nombre d'adhérents à l'association. Cette confiance porte le CA, et nous vous en sommes très reconnaissants.

À la suite des remarques formulées lors de la dernière Assemblée générale, le CA a eu à coeur d'essayer de multiplier les rencontres entre membres de l'ADBU, de susciter davantage d'échanges, de mieux vous informer. La journée « Réinformatiser à l'heure du SGBM », le Bibcamp organisé en juin dernier au NUMA ont essayé de répondre à ces défis, et vous avez massivement répondu à ces invitations, signe si nécessaire que ces manifestations répondaient à un besoin profond. Nous poursuivrons dans cette voie cette année : plus que jamais, cette association est la vôtre.

Elle ira où vous irez.

Christophe Pérales
Président de l'ADBU

Vie de l'association

1. Adhérents

L'ADBU compte au 1^{er} septembre 2014 **374 membres** à jour de leur cotisation (soit une progression de 12 % par rapport au 1^{er} septembre 2013) qui se répartissent comme suit :

- 132 adhésions individuelles
- 22 adhésions groupées 1 bénéficiaire
- 20 adhésions groupées 2 à 3 bénéficiaires
- 14 adhésions groupées 4 à 5 bénéficiaires
- 13 adhésions groupées 6 bénéficiaires et au-delà

2. Conseil d'Administration

Le Conseil a été partiellement renouvelé lors de l'Assemblée générale du 18 septembre 2013, suite à la démission pour raisons personnelles de Sophie Mazens. Myriam Marcil, seule candidate, a été élue sur le siège laissé vacant, en tant que responsable de la Commission permanente Indicateurs et Pilotage.

Le Conseil d'Administration se composait donc ainsi lors de l'année 2013-2014 :

- Christophe Pérales (Président),
- Carole Letrouit (Vice-présidente)
- Albert Poirot (Vice-président)
- Dominique Wolf (Trésorière)
- Julien Roche (Secrétaire général).
- Sylvie Deville (Commission permanente Pédagogie et documentation)
- Thierry Fournier (Commission permanente Recherche et documentation)
- Myriam Marcil (Commission permanente Pilotage et évaluation)
- Grégory Miura (Commission permanente Signalement et systèmes d'information)
- Françoise Truffert (Commission permanente Évolution des métiers)

Les coordonnées des membres du Conseil sont disponibles sur le site web de l'ADBU.

3. Congrès 2013

L'Université du Havre a accueilli du 18 au 20 septembre 2013 le 43^e congrès de l'association dont l'organisation et la préparation ont été assurées par Pierre-Yves Cachard, avec le concours de Béatrice Pedot (*Marges et Paperoles*).

La journée d'étude du 19 septembre, préparée par Thierry Fournier, portait sur la gestion des données de la recherche, la matinée du 20 septembre, sur les politiques de site.

4. Journée d'information

Comme annoncé lors de l'Assemblée générale du congrès 2013, le Conseil d'Administration a eu à coeur de faire disposer ses adhérents de davantage d'informations. La diffusion d'une *newsletter* bimestrielle a constitué un premier élément de réponse à cet engagement, et par ailleurs, deux journées d'information ont été programmées en 2014.

La première, intitulée « Réinformatiser à l'heure du SGBM », s'est tenue à la BULAC le 20 février 2014. Organisée en collaboration avec l'Abes, elle a permis aux participants d'échanger avec les équipes de l'agence et de se tenir informés des inflexions notables du projet SGBM et des projets connexes (hub des métadonnées de la recherche, base de connaissance nationale BACON).

La seconde de ces journées d'information est programmée pour le 2^{ème} semestre 2014 et portera sur une ou plusieurs questions relatives à la gestion des personnels.

5. Bibcamp 2014

Lors de l'Assemblée générale du congrès 2013, le Conseil d'Administration s'était également engagé à faire en sorte de mieux favoriser les rencontres et échanges entre adhérents. L'ADBU a ainsi organisé le 6 juin 2014 son premier Bibcamp au NUMA, à Paris. Cette manifestation a réuni plus de 70 participants autour d'ateliers autodéterminés (le seul impératif étant que les travaux des groupes s'inscrivent dans le thème, volontairement large, de la journée, à savoir le numérique).

Plébiscité, ce type de manifestation, qui fait la part belle aux échanges de bonnes pratiques et à la réflexion collective sur un mode convivial et informel, sera reconduit en 2015.

6. Congrès 2014

Le SCD de l'Université de Strasbourg et la Bibliothèque nationale et universitaire organisent cette année le 44^e congrès annuel, porté par Dominique Wolf et Albert Poirot, avec le concours renouvelé de Béatrice Pedot (*Marges et Paperoles*), et l'appui du Directeur exécutif de l'association, Stéphane Potelle.

La journée d'étude, construite et animée par Sylvie Deville et Myriam Marcil, aura pour thème « Bibliothèques universitaires et IST : quelle(s) valeur(s) ? ». La matinée du 4 septembre portera sur les enjeux juridiques liés aux bibliothèques et à l'IST.

Activité du CA en 2013-2014

1. Réunions du Conseil d'Administration

Au cours de l'année universitaire 2013-2014, le CA s'est réuni aux dates suivantes :

- 17 septembre 2013 (CA - Le Havre)
- 10 et 11 octobre 2013 (CA et séminaire stratégie d'influence - Paris)
- 8 novembre 2013 (CA - Paris)
- 20 décembre 2013 (CA - Paris)
- 17 janvier 2014 (CA - Paris)
- 7 février 2014 (CA - Paris)
- 21 mars 2014 (CA - Paris)
- 11 avril 2014 (CA - Paris)
- 19 mai 2014 (CA - Montpellier)
- 20 juin 2014 (CA - Paris)
- 15 et 16 juillet 2014 (CA et séminaire de fin d'année - Bayonne)

2. Auditions et prises de position

- **Pédagogie et documentation** — L'ADBU a été auditionnée le 21 janvier 2014 par Claude Bertrand, chargé de mission pédagogie auprès de la Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle. Les positions de l'ADBU se retrouvent largement dans le rapport final de la mission, « Soutenir la transformation pédagogique dans l'enseignement supérieur », remis à la DGESIP le 17 mars 2014.

L'enquête *flash* conduite désormais chaque début d'année civile par le CA de l'ADBU (et qui portait sur 57 établissements répondants) a par ailleurs permis de mettre en évidence, dans un contexte de maintien global des budgets d'acquisitions documentaires, la nette érosion, sur les 5 dernières années, des achats d'ouvrages imprimés (-20%), que ne compense nullement l'acquisition de *ebooks*, extrêmement marginale faute d'offre éditoriale adaptée.

Le CA de l'ADBU s'est attaché à faire connaître par divers canaux ces éléments très inquiétants pour la réussite étudiante : rencontre avec le Président de la CEVPU (Conférence nationale des étudiants vice-présidents d'université) le 23 janvier 2014, articles dans la presse, réseaux sociaux, participation le 24 mars 2014 à la table ronde « L'édition en Sciences humaines et sociales : crise ou mutation ? » lors de la Journée professionnelle du Salon du Livre.

- **Droit de l'information et de la propriété intellectuelle** — L'actualité dans ce domaine ayant été particulièrement riche au premier semestre 2014, l'ADBU a eu plusieurs fois l'occasion de prendre position sur ces questions.

L'ADBU a ainsi répondu à la consultation publique lancée par la Commission européenne dans la perspective d'une éventuelle révision de la directive 2001/29/CE sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information (dite directive *copyright*). Le livre blanc produit par la Commission suite à la consultation, paru avant l'été, est globalement favorable aux revendications des bibliothèques, même s'il présente sur d'autres points des propositions dangereuses.

Par ailleurs l'ADBU a été auditionnée deux fois dans le cadre de groupes de travail du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) : la première, conjointement avec

Couperin, sur la question du TDM (*text and data mining*), le 25 mars 2014 ; la seconde, le 13 mai 2014, à l'occasion du travail en cours de transposition de la (décevante) directive européenne 2012/28/EU sur certaines utilisations autorisées des oeuvres orphelines. Si le rapport final du groupe de travail du CSPLA sur les oeuvres orphelines est plutôt favorable aux intérêts des bibliothèques, il y aura à maintenir dans les mois à venir une pression certaine quant à la question du TDM, pour laquelle le CSPLA préconise un *statu quo*, ce qui revient à privilégier sans le dire la voie contractuelle, pourtant rejetée sans ambiguïté lors de la phase européenne des discussions (et notamment très fermement condamnée par LIBER, et EBLIDA, dont l'ADBU a signé la pétition *The right to e-read*).

Il est en outre à noter qu'à l'occasion du renouvellement des membres du CSPLA, l'ADBU conserve son siège dans le collège des utilisateurs, en la personne de Christophe Pérales, l'ABF (Thomas Fourmeux) assurant la suppléance (une première réunion du Conseil, dans sa nouvelle configuration, s'est tenue le 24 juin 2014 à Paris).

Enfin, à l'occasion du Congrès 2014 de l'IFLA à Lyon, l'ADBU a cosigné, dans le cadre de l'IABD, une déclaration de soutien à la politique conduite par l'IFLA en direction de l'OMPI (voir ci-dessous p. 25 du présent rapport).

- **Comité StraNES (Stratégie nationale de l'enseignement supérieur)** — L'ADBU a été auditionnée le 16 avril 2014 par le Comité et a produit une contribution, dont les éléments relatifs aux rapports entre pédagogie et documentation figurent dans le rapport d'étape remis le 9 juillet 2014 par Sophie Béjean (Présidente du Comité) et Bertrand Monthubert (Rapporteur général) à Benoît Hamon et Geneviève Fioraso.
- **Politiques de site et IST** — Suite à la matinée consacrée à cette question lors du congrès du Havre, l'ADBU s'est vue confier par Alain Abécassis, Chef du Service de la coordination stratégique et des territoires, une mission de réflexion sur la place de l'IST dans les politiques de site. D'emblée, le CA de l'ADBU a souhaité associer EPRIST à sa réflexion : toute autre démarche lui eût semblé bancal en la matière. Plusieurs réunions de travail ont donc réuni des membres des CA des deux associations, les 4 novembre et 5 décembre 2013, ainsi que les 9 janvier, 3 février, 18 mars, 18 avril et 9 juillet 2014. La note issue de ces réflexions, qui portent précisément sur l'articulation entre politiques de site et politique nationale de l'IST (et dont les conclusions ont été présentées à grands traits lors des journées DIRBUIST du 3 et 4 juin 2014) a été adressée à Alain Abécassis le 21 juillet 2014 et fera l'objet d'un échange avec lui à la rentrée de septembre.
- **Réforme de la catégorie A de la Fonction publique** — Dans la perspective des travaux sur la refonte de la catégorie A programmés pour l'automne 2014 par le Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique, l'IABD a pris l'initiative, depuis juin 2014, d'une tentative de synthèse entre les positions de ses associations-membres, dont l'ADBU. Ce travail en cours devrait déboucher sur une déclaration commune en septembre 2014, portant sur le seul volet statutaire (la réforme du volet indemnitaire, à travers la mise en place de l'IFSE, question très suivie par le CA de l'ADBU, ne concernant que la Fonction publique de l'État).

3. Lobbying et influence

Les membres du CA ont par ailleurs pris part durant l'année écoulée à plusieurs dizaines de réunions, rencontres et manifestations de divers ordres durant lesquelles ils ont représenté l'association et fait valoir ses points de vue et positions. Pour être exhaustif, on se reportera aux *Nouvelles du CA*, que le Conseil d'Administration publie régulièrement sur la liste de diffusion de l'association. On se contentera ici de souligner certaines de ces réunions qui ont revêtu une importance particulière :

- **Bibliothèque scientifique numérique (BSN)** : le CA de l'ADBU est présent dans l'ensemble des segments BSN (y compris le segment nouvellement créé BSN10), activement ou en position de veille.
- **Interlocuteurs ministériels** : en sus de contacts suivis, notamment téléphoniques, tout au long de l'année, le CA de l'ADBU a rencontré la DGRH le 24 octobre 2013, l'IGB le 10 janvier 2014, la

MISTRD/DISTRD les 14 février, 4 mars et 24 juin 2014, le Service de la coordination stratégique et des territoires (Alain Abécassis, Michel Marian, Alain Colas) le 3 mars 2014. La Cérémonie des vœux de la Ministre de l'ESR, le 21 janvier 2014, a par ailleurs été l'occasion d'échanger avec certains de ces interlocuteurs sur un mode plus informel.

- **Conférence des Présidents d'Université** : le CA de l'ADBU est toujours à la recherche d'un point d'entrée à la CPU, et a multiplié les démarches en ce sens au cours de l'année écoulée. En présence de Jean-Pierre Finance, il a ainsi rencontré Gérard Blanchard, Vice-président au bureau de la CPU, le 12 septembre 2013 ; il a également rencontré le Président François Germinet à Cergy-Pontoise le 9 octobre 2014 et est intervenu pour une présentation devant le Comité numérique de la CPU, présidé par le même François Germinet, le 20 novembre 2013 ; il a assisté à la Soirée annuelle de la CPU le 19 décembre 2014 à Paris, à son Congrès à Lyon, les 22 et 23 mai 2014, ainsi qu'à la première Journée des réseaux organisée par la Conférence en ses locaux le 14 mai 2014 ; enfin, le 17 juillet 2014, il a rencontré Jean-François Balaudé, Président de Paris 10 Nanterre, Vice-président de Couperin, et membre du CA de l'Abes, sur les questions touchant à l'IST et aux politiques de site.

Au-delà de ces actions de *lobbying*, le CA de l'ADBU a cherché toute l'année à accroître l'influence de l'association en médiatisant ses prises de position, sur tous les canaux : web, avec un début d'éditorialisation de son site et la création d'un blog (*BibliOpen*) sur la plateforme EducPros, très suivie ; via les réseaux sociaux (le fil Twitter de l'ADBU, inexistant il y a un an, compte aujourd'hui plus de 600 *followers*, et surtout, est largement « retweeté ») ; à travers la presse spécialisée (AEF, Livres Hebdo), nationale (Le Monde) et radiodiffusée (France Info).

4. Partenariats

- **Services IST des organismes de recherche** : la collaboration avec les services IST des organismes de recherche s'est beaucoup intensifiée en 2013-2014. C'est entre autres choses l'effet de contacts plus fréquents, qui ont permis de mieux se connaître et d'identifier une large majorité de sujets de préoccupation et d'intérêt communs, au-delà des différences institutionnelles : ainsi un membre du CA d'EPRIST est systématiquement invité aux séances du CA de l'ADBU, et réciproquement, la commande d'Alain Abécassis d'une note sur les politiques de site et l'IST ayant été également l'occasion de nombreuses réunions de travail, très enrichissantes pour les deux partenaires (voir ci-dessus).
Par ailleurs, le 14 janvier 2014, le CA de l'ADBU a rencontré Raymond Bérard, nouveau Directeur de l'INIST, et son équipe de direction, pour un échange de vues des plus fructueux.
Enfin, invité en 2013 au congrès du Havre, Renaud Fabre a convié le CA de l'ADBU à la présentation, le 5 décembre 2013, du programme stratégique de la Direction de l'IST du CNRS, puis au séminaire organisé en présence de tous les acteurs concernés les 18 et 19 mars 2014 à Meudon.
- **Abes** : les (bonnes) relations entre l'ADBU et l'agence sont anciennes (notamment, le CA de l'ADBU a toujours été représenté au Conseil d'Administration et au Conseil scientifique de l'Abes, à l'heure actuelle respectivement par Christophe Pérales d'une part, Grégory Miura et Julien Roche d'autre part), mais elles se sont encore intensifiées cette année, suite à la fusion de l'ADBU et de l'AURA, et à la faveur des nombreux projets de premier ordre en cours à l'agence (SGBM, hub des métadonnées de la recherche, base de connaissance nationale BACON). L'année 2013-2014 a ainsi été l'occasion de nombreux échanges entre l'Abes et l'ADBU, que ce soit entre la Direction de l'agence et le Bureau de l'association (rencontre avec Jérôme Kalfon le 16 janvier 2014, et nombreux échanges, notamment téléphoniques, ultérieurs) ou au niveau de la Commission SSI de l'ADBU, qui a fourni, en lien avec les collègues de l'Abes, dans un esprit permanent de critique constructive, un travail tout à fait considérable : l'on a déjà évoqué dans les lignes qui précèdent la journée d'information du 20 février 2014 ; l'on trouvera en outre ci-dessous une présentation plus détaillée de l'important travail conduit cette année par la Commission permanente SSI de l'association.

- **Enssib** : les (bonnes) relations de l'ADBU avec l'enssib ne sont pas moins anciennes qu'avec l'Abes , et tout aussi régulières : les membres du CA ont ainsi été invités à intervenir à la Biennale du numérique (14-15 octobre 2013) et aux Estivales organisées par l'école le 30 juin 2013, ainsi qu'à participer au séminaire Bibliothèques et urbanité du 12 décembre 2013. Le Président de l'ADBU est allé à l'enssib présenter l'association à la promotion entrante des conservateurs, le 13 janvier 2014. En outre, suite à une réunion à Paris le 17 décembre 2013, divers partenariats sont à l'étude, notamment dans le cadre de l'Ones (Observatoire numérique de l'enseignement supérieur), qui attendent désormais, pour ceux d'entre eux qui le nécessitent, l'aval du Ministère, mais dont la journée d'étude du congrès 2014 constitue une première illustration, prélude à un programme de recherche pluriannuel portant sur l'évaluation de l'impact économique et sociétal des services documentaires de l'ESR.

Opposée au découplage des formations initiales de conservateur d'État et de conservateur territorial, l'ADBU a par ailleurs protesté aux côtés de l'ABF et de l'ADBGV contre cette évolution contraire aux conclusions des rapports Pêcheur et Silicani. Elle a également interpellé par courrier le CSFPT et la FNCC, et rencontré le 2 avril 2014 le Directeur général du CNFPT et le Directeur de l'INET. En vain.

Il y aura à tirer toutes les conclusions de cette affaire, et le CA de l'ADBU ne manquera pas d'émettre dans les prochains mois des propositions concernant le recrutement et la formation initiale des conservateurs de l'État.

- **BnF** : encore trop peu développées, les relations de l'ADBU avec la Bibliothèque nationale de France se sont limitées cette année à la participation de l'ADBU au Comité stratégique RDA en France, le 27 janvier 2014, et à répondre à l'invitation lancée aux associations professionnelles par Bruno Racine, le 23 avril 2014, d'assister à la présentation des prochains partenariats de numérisation public-privé en projet à la BnF. Sur ce dernier point, un dialogue est engagé, qui sera à poursuivre à la rentrée 2014 : la méthode, très appréciable, apparaît nettement bénéficier des prises de position de l'ADBU consécutives à la signature par la BnF d'une première vague de PPP numérisation en 2013.

Commissions permanentes

Les Commissions permanentes créées en 2011 ont bénéficié cette année encore de l'investissement remarquable de plusieurs dizaines de collègues volontaires, et considérablement enrichi les travaux du CA.

Chacune d'elle tiendra un atelier au cours de la première après-midi du congrès : l'occasion d'effectuer un bilan de l'année écoulée, mais aussi d'échanger avec les collègues et de tracer le programme de travail pour 2014-2015.

1. Recherche et documentation (responsable : Th. Fournier).

Composition de la Commission permanente Recherche et documentation		
Prénom	Nom	Établissement
Cécile	ARNAUD	Université Paris-Sud
Fabrice	BOYER	Clermont Université
Aurore	CARTIER	Université Paris Descartes
Hélène	CHAUDOREILLE	Département Ressources et Savoirs - Paris Sciences Lettres
Sylvie	FAYET	Université de La Rochelle
Thierry	FOURNIER	Université Rennes 1
Marie-Madeleine	GEROUDET	Université Lille 1
Odile	GRANDET	GED Campus Condorcet
Stéphane	HARMAND	Université Lille 2
Marie-Dominique	HEUSSE	SICD Université de Toulouse
Dominique	LEBAS	Université de Rouen
Claire	NGUYEN	BIU Santé
Jérôme	POUMEYROL	Université de Bordeaux
Agnès	RAYMOND-DENISE	Médiathèque scientifique de l'Institut Pasteur
Arnauld	SILLET	BIU Santé
Laurence	TARIN	École des Mines - ParisTech

La Commission permanente Recherche et documentation s'est réunie en plénière les 12 novembre 2013 et 24 mars 2014.

Dans la foulée de la journée d'étude du congrès 2013, la Commission a travaillé sur la problématique de l'implication des services documentaires et IST dans les questions relatives aux **données de la recherche** : incitation aux gouvernances recherche des établissements à se doter sur le sujet d'une politique d'établissement adaptée à chaque champ disciplinaire, participation à l'élaboration de cette politique, accompagnement au plus près des chercheurs, avec intégration des professionnels de l'IST le plus en amont possible dans la chaîne de traitement des données, rôle actif à jouer dans la structuration et la normalisation des métadonnées, ainsi que dans la diffusion des données (citabilité des jeux de données, liens avec les publications, accès ouvert aux données) et leur conservation; toutes ces actions nécessitant une montée en compétences des professionnels sur le sujet et des moyens.

Sur cette problématique la Commission a pu établir d'intéressants liens avec la section AURORE de l'AAF : participation de collègues archivistes à une réunion de la commission, intervention de l'ADBU au séminaire annuel de la Section des universités du Conseil international des archives (ICA).

Le lancement officiel de BSN10 en juillet 2014 permettra certainement la formalisation d'un *vademecum* de recommandations pratiques dans l'année à venir.

La diversité des établissements représentés à la Commission a permis un utile tour d'horizon des services documentaires à destination des chercheurs dans le cadre des **politiques de site**, qui a ensuite nourri les travaux de l'ADBU et d'EPRIST sur l'articulation entre politique nationale et politiques de site de l'IST, travaux auxquels la Commission a été associée.

Enfin la Commission a cette année plus particulièrement travaillé sur les questions de **bibliométrie**. Différents positionnement possibles des services documentaires ont pu être dégagés, et surtout illustrés par des exemples en provenance des établissements représentés à la Commission :

- approche pilotage et évaluation, au service des décideurs ;
- approche veille et cartographies scientifiques, au service des communautés de recherche ;
- approche critique au moyen de formations, au service de tous.

La question de l'utilisation des archives ouvertes à des fins bibliométriques fait débat, alors que le potentiel d'ouverture de démarches de type *altmetrics* fait l'unanimité.

Une journée d'échanges début 2015 permettra un point plus approfondi et la présentation de retours d'expérience sur ces questions.

Par ailleurs la Commission permanente Recherche et documentation a suivi ou participé aux travaux des segments suivants de la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN) :

- BSN 4 : *Open access* (participation)
- BSN 5 : Numérisation (participation)
- BSN 6 : Archivage pérenne (participation)
- BSN 7 : Édition scientifique (suivi)
- BSN 10 : Données de la recherche (participation)

2. Pédagogie et documentation (Responsable : S. Deville).

Composition de la Commission permanente Pédagogie et documentation		
Prénom	Nom	Établissement
Gaëlle	BIDARD	BULAC
Anne	BORAUD	Université de technologie de Troyes
Pierre-Yves	CACHARD	Université du Havre
Perrine	CAMBIER-MEERSCHMAN	Université Lille 2
Louis	de CARBONNIÈRES	Université Lille 2
Françoise	DAILLANT	Université Pierre et Marie Curie
Sylvie	DEVILLE	Université de Lorraine
Timothée	HULIN	Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Monique	JOLY	INSA Lyon
Yann	MARCHAND	Université Lille 2
Élisabeth	NOËL	enssib
Véronique	PALANCHE	Université Paris 13
Philippe	PÈRE	Université Lille 1
Marie-Pierre	REDON	École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE)
Annie	SCHALLER	Université de Mulhouse
Alexandre	SERRES	URFIST de Rennes

La Commission permanente Pédagogie et documentation s'est réunie en plénière en septembre et novembre 2013, janvier, avril, juin et juillet 2014.

Ces nombreuses réunions ont majoritairement été consacrées au dépouillement et à l'analyse de l'**enquête de grande ampleur sur la formation des usagers**, lancée par la Commission en juin 2013 (près de 60 questions et 80 réponses). La précédente enquête de ce type avait été conduite en 2005, conjointement par l'enssib et l'ADBU. Les enseignements de l'enquête 2013 seront présentés lors du congrès de Strasbourg.

Au-delà de cet important travail d'analyse et d'exploitation des données quantitatives fournies par le dépouillement des questionnaires, la Commission a mené plusieurs interviews auprès d'établissements ayant répondu à l'enquête et dont les réponses avaient éveillé son intérêt, pour diverses raisons (innovations pédagogiques, formation constituant un axe stratégique prioritaire du service, ...). Ces interviews seront annexées au rapport final d'analyse de l'enquête.

Par ailleurs, la Commission a représenté l'ADBU lors de l'assemblée constitutive de l'AIPU – section France (Association internationale de Pédagogie universitaire) qui s'est tenue le 2 décembre 2013 à Lyon.

Enfin, des contacts ont été pris en 2013-2014 avec la CEVPU (Conférence des étudiants Vice-présidents d'université), mais qui n'ont pu déboucher en raison d'incompatibilité de calendriers, et du renouvellement au printemps 2014 des instances de la Conférence.

3. Évolution des métiers (Responsable : F. Truffert).

Composition de la Commission permanente Évolution des métiers		
Prénom	Nom	Établissement
Cécile	ARNAUD	Université Paris-Sud
Christine	BAILLET	Université de Lorraine
Florence	BARRÉ	Université de Nîmes
Amélie	CHURCH	Université Paris 4
Camille	DÉGEZ-SELVES	Université Paris 6
Louise	DESSAIVRE	Université d'Amiens
Brigitte	DUJARDIN	Université Paris 8
Éric	LAMS	Université du Littoral
Françoise	LE QUENVEN	Université Rennes 1
Carole	LETROUT	Université Paris 8
Emmanuelle	MINAULT- RICHOMME	CNAM
Catherine	MOREAU	Université d'Orléans
Corinne	de MUNAIN	Université Paris 4
Christophe	PAVLIDÈS	CRFCB Médiadix
Brigitte	RENOUF	Université de Saint-Étienne
Catherine	ROUSSY	CRFCB de Toulouse
Philippe	SERISIER	Université d'Orléans
Françoise	TRUFFERT	Université de Valenciennes
Catherine	VALAIS	Sciences Po Paris

La Commission permanente Évolution des métiers s'est réunie en plénière le 1^{er} octobre 2013 et les 5 février, 2 avril et 5 juin 2014. Elle participe en outre aux travaux de BSN9, et a représenté l'ADBU lors de diverses manifestations concernant son champ d'investigation :

- intervention aux 1^{ères} journées d'études du réseau des CRFCB, qui se sont tenues le 30 septembre 2013 à Médiadix. (*Former les bibliothécaires tout au long de la vie, pour quoi faire ?*);
- interventions dans plusieurs tables rondes au congrès 2014 de l'ABF (*Bibliothèques : nouveaux métiers, nouvelles compétences*) qui s'est tenu à Paris du 19 au 21 juin 2014.

L'objet premier de la Commission est de travailler sur l'évolution des métiers de la fonction documentaire dans l'enseignement supérieur et la recherche : identifier les évolutions à mettre en oeuvre pour disposer des compétences nécessaires à l'accomplissement des missions des métiers de la documentation, approfondir l'articulation entre les fonctions, les compétences et les statuts, élaborer des éléments sur lesquels le CA pourra s'appuyer dans les négociations politiques ou stratégiques.

En 2013-2014, la Commission a plus particulièrement travaillé à :

- **l'établissement d'une cartographie des activités et de leurs évolutions** : à l'inverse de la cartographie établie dans le cadre de BSN9 sur les métiers et compétences liées à l'Information scientifique numérique, donc essentiellement au soutien aux chercheurs, la Commission a souhaité, compte tenu de la diversité des missions exercées par l'ensemble des personnels des services documentaires des universités, engager sa réflexion à partir des missions et des activités associées. Ces dernières ont ainsi été listées par grand domaine d'intervention, en identifiant pour chacun d'eux les axes de changement à anticiper, que ce soit dans le spectre des activités ou dans le type de personnel susceptible de les accomplir, ainsi que dans le niveau d'expertise mis en oeuvre. Les domaines examinés témoignent du champ d'intervention, très large, des services documentaires dans les universités : services aux publics ; politique documentaire et collections ; formation documentaire ; management, pilotage et encadrement ; communication et action culturelle ; logistique et bâtiments ; système d'information documentaire.

Concernant l'éventuelle dichotomie entre « bibliothèque numérique » et « bibliothèque traditionnelle », la Commission a considéré que dès aujourd'hui le numérique irrigue (ou devrait irriguer) tous les domaines et activités, et qu'il n'y avait pas sens à en faire une catégorie à part. Au contraire, la réflexion s'est trouvée enrichie de penser chacun des domaines concerné en l'y intégrant systématiquement. Il est néanmoins apparu nécessaire de conserver un domaine système d'information documentaire, conçu non comme le seul lieu du numérique, mais comme le service support de tous les autres services, où se concentrent des compétences et activités plus strictement informatiques, le numérique quant à lui débordant largement de ce cadre.

L'étape suivante consistera à identifier les compétences liées aux activités listées, notamment à celles en évolution, afin de proposer aux organismes de formation compétents des infléchissements dans leur politique de formation initiale et continue. Par ailleurs, en s'appuyant sur le même chantier, la Commission souhaiterait également apporter aux adhérents des éléments utiles dans les négociations en cours ou à venir dans les établissements sur la cotation des postes. À cette fin, une mise à jour du référentiel BiblioFil' apparaît plus que jamais opportune.

- **la fourniture au Bureau du CA d'éléments d'expertise** : la Commission a par ailleurs produit pour le CA plusieurs notes portant sur le régime indemnitaire des conservateurs, sur la revalorisation des agents de catégorie C, sur le statut des divers corps de référence de catégorie A et A+ de la Fonction publique, tant d'État que territoriale, dans la perspective d'un maintien souhaitable de la mobilité entre fonctions publiques. Elle travaille également dans la même visée sur les référentiels métiers, et s'est également penchée sur les questions d'intégration de la gestion de la filière bibliothèques dans les systèmes d'information RH des établissements.

Enfin, la Commission travaille à l'organisation d'une journée d'information et d'échanges avec les adhérents à l'automne 2014, sur les questions de métiers et de ressources humaines.

4. Pilotage et évaluation (responsable : M. Marcil).

Composition de la Commission permanente Pilotage et évaluation		
Prénom	Nom	Établissement
Nicolas	ALARCON	Université de La Réunion
Brigitte	AUBY-BUCHERY	Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Laurent	BAJON	Projet Dokee - Sciences Po
Émilie	BARTHET	Université Jean Moulin - Lyon 3
Dominique	BAUDIN	Université Paris 13
Laurence	BOITARD	Université de Rouen
Alain	CARACO	Université de Savoie
Marie-Annick	CAZAUX	CNAM
Martine	COPPET	Couperin
Hélène	COSTE	Université du Havre
Christine	COSTECEQUE	Université Paris-Est
Nadine	DELCARMINE	Université Pierre Mendès-France
Jean-Jacques	FLAHAUT	Université d'Artois
Anne-Catherine	FRINTZINGER	Université Pierre et Marie Curie
Éric	HUSSON	Université de Bourgogne
Odile	JULLIEN-COTART	Université Claude Bernard - Lyon 1
Annie	MALECKI	Université Paris 13
Yann	MARCHAND	Université Lille 2
Myriam	MARCIL	Université de Poitiers
Martine	SAMBUCCO	Aix-Marseille Université
Clothilde	ZUR-NEDDEN	Université Paris Sorbonne

La Commission permanente Pilotage et évaluation s'est réunie en plénière le 14 février 2014, et a par ailleurs participé, dans des configurations diverses, à un grand nombre de travaux :

- réunions du groupe de travail ESGBU (MISTRD, EPRIST, IGB, ADBU) : 24/10/2013 et 18/12/2013 ;
- réunion avec la Commission de normalisation CN46/8 : 16/01/2014 et 10/04/2014 ;

- journée Libqual France, à Poitiers : 08/07/2014 ;
- réunion avec le DISTRD et Couperin : 10/07/2014.

Cette année la Commission a poursuivi ses travaux sur **l'évolution du système d'indicateurs pour l'IST en France, et plus particulièrement sur la refonte de l'ESGBU**, en s'appuyant sur l'étude commandée à l'ADBU par la MISTRD (résultats de l'étude livrés et mis en ligne sur le site de l'ADBU en juin 2013). Cette étude a servi de base de travail pour l'élaboration d'une ESGBU renouvelée dont le contenu a été discuté lors de deux réunions du groupe de travail ESGBU piloté par la MISTRD en octobre et décembre 2013. Les membres de la Commission ont à nouveau été sollicités de janvier à juillet 2014, à la fois en ce qui concerne la nouvelle version des formulaires et les définitions accompagnant l'enquête. Le DISTRD a été invité à la réunion de la Commission de juillet 2014 pour la finalisation de la version bêta de la nouvelle enquête. À noter également, lors de la réunion de la Commission de juillet, la présentation d'Anne-Catherine Fritzingler concernant la participation au BIX du SCD de l'UPMC.

Évolution de l'animation et de la coordination du groupe Libqual-France : vers une prise en charge par la Commission permanente Pilotage et évaluation.

Lancé à l'origine par l'ADBU pour faire connaître l'enquête en France et soutenir son développement, le groupe Libqual-France a fonctionné essentiellement grâce à l'investissement et l'implication personnels de quelques collègues. Il compte aujourd'hui de belles réalisations à son actif : animation de la liste de diffusion, mise à jour du wiki, organisation d'une journée d'étude annuelle dont les retours d'expérience sont très précieux pour les établissements qui souhaitent réaliser pour la première fois une enquête Libqual.

Les missions du groupe doivent être poursuivies notamment en ce qui concerne la transmission des bonnes pratiques et la discussion sur les évolutions souhaitables de l'enquête. Mais le mode de fonctionnement du groupe s'essouffant, l'ADBU a été sollicitée pour que le groupe Libqual-France intègre la Commission Pilotage et évaluation et puisse bénéficier de la structure de l'association, assurant ainsi de manière plus satisfaisante sa pérennité. La première matérialisation de cette nouvelle organisation s'est traduite en 2014 par l'organisation conjointe de la journée annuelle du groupe Libqual-France qui a eu lieu à Poitiers le 8 juillet. Les présentations des intervenants (diaporamas et captations vidéo) seront mises en ligne sur le wiki Libqual-France et sur le site de l'ADBU.

Toujours concernant l'enquête Libqual, il a été décidé qu'une **étude nationale** sera réalisée en 2014, avec l'aide du Cabinet Six&Dix, **sur l'ensemble des données collectées par les établissements depuis les débuts de l'enquête en France**. Les établissements concernés ont été contactés avant l'été pour s'assurer de leur accord sur l'exploitation des données, permettant ainsi au prestataire une première exploration du matériau pendant la période estivale.

Enfin, s'est tenue en juillet 2014 une première réunion de la Commission avec Couperin, qui portait sur le dispositif **EzPaarse** de production par les établissements de statistiques de consultation de la documentation en ligne (aspects techniques de mise en œuvre et résultats que l'on peut obtenir). La Commission souhaite en 2014-2015 continuer à suivre les résultats obtenus par EzPaarse en raison de l'intérêt évident de l'outil en matière d'aide au pilotage : indicateurs pour la répartition des crédits documentaires, pour la diversification des sources de financement des ressources en ligne, etc.

5. Signalement et système d'information (Responsable : G. Miura).

Composition de la Commission permanente Signalement et système d'information		
Prénom	Nom	Établissement
David	AYMONIN	Université de la Nouvelle-Calédonie
Valérie	BERTRAND	Université Jean-Moulin Lyon 3
Daniel	BOURRION	Université d'Angers
Yves	CARON	Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
Gaëlle	CHARRA	Bibliothèque Diderot de Lyon
William	DEMET	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Frédérique	GAUDIN	CNAM
Benjamin	GUICHARD	BULAC
Patricia	LE GALÈZE	Université Paris-Sud
Romain	LE NEZET	Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Grégory	MIURA	Université Bordeaux Montaigne
Valérie	NÉOUZE	Université Paris Descartes
Ewa	NIESZKOWSKA-SERLAN	Université Paris-Est
Catherine	STORNE	Université de Strasbourg
Juliette	TAISNE	Université catholique de Lille
Valérie	TRAVIER	Université de Nîmes

En 2013-2014, la Commission Signalement et système d'information a centré son activité sur le suivi du projet SGBM, le développement de ses relations avec l'Abes et l'animation du réseau de l'ex-AURA autour de la question des données et du numérique. Le calendrier de la commission a alterné les réunions plénières (29/11/2013, 20/03/2014, 04/04/2014, 30/06/2014), la participation à de nombreuses instances nationales et groupes de travail, et l'organisation d'événements à destination de l'ensemble de la communauté. La Commission compte désormais 16 membres et il est intéressant de noter que son effectif a quasiment doublé à l'issue de cette deuxième année d'activité.

De l'outil à la donnée, le projet SGBM, pivot d'une stratégie

La Commission s'est largement investie sur le projet de système de gestion de bibliothèque mutualisé (SGBM) de l'Abes, en mettant l'accent sur la question de la réinformatisation et de ses conséquences,

coeur des préoccupations du réseau. D'octobre à mai, la Commission a suivi (et contribué à) l'ensemble des travaux des deux groupes projet, à savoir celui des sites pilotes sur les problématiques fonctionnelles des établissements, et celui sur l'évolution du catalogage et des métadonnées dans le cadre de l'étude sur l'évolution du système d'information de l'Abes (projet dit SUDoc 2). Il est rapidement apparu impératif de ne pas traiter ce dernier dossier de manière isolée, mais de le rapprocher de la participation de l'ADBU au comité stratégique sur l'adoption du RDA en France, ainsi qu'à BSN3.

Les conclusions de la réflexion de la Commission ont conduit l'ADBU à préconiser une dissociation stricte de la problématique de réinformatisation des établissements et du devenir stratégique du système d'information de l'Abes. À une réflexion sur les outils doit se substituer une prospective sur les données, au service des objectifs des structures documentaires de l'ESR, dans le cadre d'une meilleure inscription de ces dernières dans le Web. Soucieux de faire partager ces problématiques et conscient de la nécessité d'informer largement le réseau de l'enseignement supérieur et de la recherche et au-delà, la Commission a organisé le 20 février 2014 une journée d'information sur la réinformatisation à l'heure du SGBM. Cette rencontre a permis de confronter les interrogations et les expériences du réseau à l'expertise et aux questionnements de l'Abes, dans le but d'identifier les questions de fond posées par le projet SGBM et les projets connexes de l'agence (hub des métadonnées de la recherche, base de connaissance nationale BACON).

L'événement, qui a rassemblé une centaine de participants, a également permis d'appréhender collectivement le modèle d'organisation induit par l'informatique « dans les nuages », posé la question du libre et celle de la nécessaire diversité de l'offre des prestataires au prisme des innovation en cours et de l'impératif de la maîtrise, par les bibliothèques, de leurs données. Les prises de position des établissements ont été l'occasion de rappeler l'acuité du besoin en matière de gestion des données décrivant les ressources numériques, les difficultés d'évolution des organisations, et la nécessité en regard de penser conjointement l'accompagnement des équipes.

Les bases de la relation de la Commission avec l'Abes

Mise en place notamment pour poursuivre et renforcer, dans la droite ligne de l'ex-AURA, les relations entre les établissements du réseau et l'agence, la Commission a tiré partie du copieux calendrier du projet pour rencontrer et échanger régulièrement avec la direction de l'Abes et ses équipes. La confirmation de la participation de l'ADBU au Conseil d'Administration et au Conseil scientifique de l'agence ont permis de donner un caractère plus formel à ces relations de travail, et plus de force aux positions du réseau. La constitution d'équipes de projet mixtes associant Abes, établissements et associations professionnelles, autour du SGBM comme du projet de base de connaissance BACON, conduit à souligner la grande qualité du travail réalisé. En effet, cette logique permet de rassembler les conditions d'une réflexion constructive basée sur des regards complémentaires favorisant la mutualisation des compétences au profit d'une meilleure connaissance réciproque.

Il apparaît néanmoins impératif de renforcer et d'étendre encore la communication autour des activités de l'Abes et des enjeux actuels des données, notamment dans une perspective pédagogique. L'appropriation par les décideurs mais également par les équipes des questions de métadonnées, de bases de connaissance, de formats, de normes et de protocoles doit s'inscrire dans le quotidien des problématiques et des activités des établissements. Si l'Abes porte une large part des capacités de recherche et développement du secteur en la matière, ces orientations doivent être mieux maîtrisées par les établissements. Cette question a conduit la Commission à prôner la rédaction au niveau national d'une feuille de route stratégique sur les données qui dépasse le seul réseau SUDoc et qui intègre également la politique d'acteurs majeurs tels que l'INIST, ou la BnF, dont les objectifs se rapprochent largement de ceux de la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche autour de la multiplication de données liées, synchronisées et produites sur la base de référentiels solides et ouverts.

Le numérique, une question actuelle et structurante

La Commission a également cherché à promouvoir la réflexion sur le numérique en multipliant les modes d'intervention auprès des établissements. La participation des agents aux dispositifs de

formation continue des URFIST, des CRFCB ou à des actions à l'initiative de certains établissements ne suffit pas. L'ADBU a ainsi souhaité tenter le pari d'organiser, le 6 juin 2014, une "non conférence", sous la forme d'un bibcamp comme celui réalisé en 2011 par les collègues de l'Université d'Angers. Seul le thème en était prédéfini (le numérique), l'organisation et les sujets des ateliers étant livré à la libre détermination des participants. L'événement a rassemblé plus de 70 collègues aux profils extrêmement variés, qui ne disposaient pas de forum ou de lieu institutionnalisé pour rendre possible des échanges en direct en complément des réseaux sociaux utilisés par un grand nombre d'entre eux. Les questions abordées témoignent d'une maturité et d'un recul indéniable sur le rôle pivot du numérique non en tant que tel mais bien au service des missions des bibliothèques et de leurs usagers. La spontanéité et la richesse des échanges, conduit dans une grande qualité d'écoute mutuelle, ont permis de tirer quelques enseignements quant à la perception par chacun du numérique, enseignements dont la Commission réalisera prochainement une synthèse écrite. Le moindre d'entre eux n'est pas d'avoir permis de prendre conscience du besoin de la profession de multiplier les rencontres de ce type, qui contribuent à démystifier le numérique comme objet de l'expert ou du passionné et prémunit d'une approche centrée sur la technique. Il s'agit sans nul doute pour l'association d'un axe d'intervention à développer à l'avenir.

Interassociation et coopération internationale

1. IABD

L'année 2013-2014 a été marquée par le renouvellement de l'instance de pilotage de l'IABD, structure fédérative depuis le vote en ce sens de l'Assemblée générale de l'Interassociation le 4 octobre 2010, rappelons-le. L'ADBU occupe désormais, depuis le 27 septembre 2013, et pour une durée d'un an, deux sièges de Vice-président au Bureau de l'IABD, en la personne de Carole Letrouit et d'Hélène Chaudoreille.

Parmi les dossiers traités par l'IABD, deux ont impliqué l'ADBU en 2013-2014 :

- la cosignature avec la Présidente en exercice et la Présidente élue de l'IFLA, à l'occasion du Congrès de Lyon, d'une déclaration de soutien de l'IABD à l'action de l'IFLA auprès de l'OMPI, afin que les négociations internationales concernant les exceptions au droit de la propriété intellectuelle en faveur des bibliothèques, actuellement gelées notamment à l'initiative de l'Union européenne, non seulement reprennent mais constituent la priorité de l'agenda 2014-2015 de l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle ;
- des propositions communes, en cours de mise au point, dans le cadre de la réforme à venir de la catégorie A/A+ de la Fonction publique (voir ci-dessus p. 8 du présent rapport).

2. IFLA / CFIBD

L'ADBU participe activement au Conseil d'Administration du CFIBD. Cosignataire de la Déclaration de Lyon sur l'accès à l'information et au développement, elle a pris part en 2013-2014 aux réunions du Comité national d'organisation du Congrès IFLA 2014, à Lyon, auquel ont assisté plusieurs membres du CA de l'ADBU (et des dizaines d'adhérents, qu'ils soient volontaires, ou simples congressistes).

Par ailleurs, le 28 avril 2014, l'ADBU était représentée à Lyon pour la rencontre programmée entre la Présidente de l'IFLA et les opérateurs et associations professionnelles français, l'occasion pour l'ADBU de souligner l'inadaptation du droit de la propriété intellectuelle national au développement des bibliothèques, de la recherche et de la compétitivité françaises.

De même, vu le lien évident du thème retenu pour son mandat par la Présidente de l'IFLA (*Strong Libraries, Strong Societies : The Impact of Libraries on Society*) avec le thème de la journée d'étude du congrès ADBU 2014, le CA de l'association était représenté au *meeting* annuel de la Présidente de l'IFLA du 22 au 24 mai 2014 à Helsinki.

3. LIBER

Julien Roche, Secrétaire général de l'Association, siège au Conseil d'Administration de LIBER, où il représente l'ADBU, assurant un lien précieux entre les deux structures, et au-delà (les relations entre LIBER et EBLIDA étant très étroites). Ces connexions européennes se sont avérées particulièrement précieuses lors de la consultation de la Commission européenne sur l'éventuelle révision de la directive dite *Copyright*, ou les actions de l'ADBU en faveur de la libéralisation du TDM (signature notamment, par l'association, de la pétition d'EBLIDA *The right to e-read*).

Plusieurs membres du CA de l'ADBU ont par ailleurs assisté au Congrès LIBER architecture group, du 6 au 9 mai 2014 (Helsinki) et/ou au Congrès général de la Ligue du 2 au 4 juillet 2014 (Riga).